

§ II- LETTRES, N°148

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°73

LETTRE, N°73

+

Dijon, ce 6 Mars 1867

Je bénis Dieu de toute mon âme, mon Enfant, de ce qu'il veut bien vous prendre par la main et vous attirer à lui par le désir d'abord de devenir vraiment une Sainte, et ensuite par le vrai détachement du coeur. Vos réflexions au sujet de la photographie que vous garderez, et dans votre lettre reçue aujourd'hui, au sujet de la résolution prise par Mme de L... de ne pas venir auprès de vous, m'ont rendu heureux, parceque je vous sens vraiment sous l'action de la grâce et dans l'esprit de Notre Seigneur. Travaillons de toutes nos forces, vous et moi, à y avancer toujours davantage afin d'y conduire, ~~de~~ peus d'y entraîner de plus en plus toutes nos chères Enfants.

Merci des 9 petites violettes, je les ai suspendues à l'épaule droite du crucifix de ma cellule, du côté où la tête est penchée; il n'aurait ~~pl~~ qu'à la pencher un peu plus pour les baiser; oh! puissent-elles, ces chères Enfants, et puissions avec elles, nous montrer toujours dignes de reposer ainsi près de sa bouche, toutes prêtes à ses baisers de père et d'époux.

Oui, le démon est difficile à vaincre. Pauvre J... mais s'il plait à Dieu, si elle veut lutter jusqu'au bout et ne se pas décourager jamais, j'en ai l'assurance nous resterons maîtres de la place enfin et autant elle se sent inclinée au mal autant elle en aura l'horreur, et elle s'étonnera en pensant à tout le passé et en voyant ce que la grâce de Dieu l'aura faite, et elle se demandera: Est-ce bien moi qui étais ainsi! qui pensais ainsi! qui aimais ces choses!.. et elle croira avoir vécu deux vies dont l'une est morte et dont elle



Henri-Dominique
not

est ressuscitée. Voilà ce que je me pensais hier et Dieu veuille que cette espérance, (qui a tout l'air de n'être qu'un rêve) devienne bientôt une réalité. J'en ai l'espoir. C'est une âme qu'il faut gagner à Notre Seigneur coûte que coûte, demandons la tous à Joseph, lui promettant, s'il nous l'accorde, d'être bien généreux dans toutes les épreuves que Dieu nous enverra! Mais qu'elle nous seconde par une lutte courageuse et persévérante, et surtout plus d'abus des choses saintes, à aucun prix, et plus de ces ridicules dons d'elle même à qui ne veut et ne peut que sa perte et non son bonheur!

Je commence à répondre aux lettres.

Et d'abord celle de Mme Hestair - De tout temps c'est le Prieur ou la Prieure du Couvent, seul, qui règle les dispenses à accorder; je ne veux donc en aucune façon me mêler de cette affaire et je ne trouve pas bon qu'elle écrive à un médecin de Paris. Voici la marche à suivre pour toute âme religieuse ou qui aspire à le devenir. Aller trouver sa Prieure, lui exposer simplement, mais complètement aussi son état de santé, sans dire: il me faut ceci, il me faut cela, à moins que la M. Prieure ne le demande; et être d'avance bien résolue à en passer par la décision que l'on va recevoir, alors même qu'elle ne serait pas bien conforme à nos vœux. C'est à la M. Prieure à agir prudemment car elle est responsable non seulement des âmes mais des santés; c'est à elle, si elle doute, à interroger s'il lui plait et à questionner consulter tel ou tel médecin qu'elle juge à propos, et à veiller si dans l'exécution sa décision n'a pas été trop sévère, se tenant plutôt dans le doute, en deça qu'en delà. En un mot, à elle d'éclairer sa conscience par tous les moyens qu'elle juge utiles, à l'inférieure d'accepter purement et simplement ce qu'elle aura décidé; sans cela plus de communauté possible.

Et maintenant une réflexion plus générale:

Nous distinguons dans notre Ordre ce qui est de règle et ce qui est d'usage. Il est de règle de ne jamais coucher dans sur des lits de plume et de garder la nuit tous les vêtements de dessous, il est d'usage de coucher même sans matelas et sans paillasse et de garder même sa robe la nuit. Celui qui ne peut pas faire les choses d'usage, ne les fait pas. Celui qui ne pourrait pas habituellement faire les choses de règle s'il n'était déjà profès ne serait pas accepté, ni gardé.



Spuefoumy r
not

De même doit-il en être à Béthanie à mon avis, non pas pour ces choses mais pour d'autres que voici :

Il me paraît bon d'accepter comme de règle pendant le carême, en fait de maigre et de jeûne ce qui se pratique dans tous nos couvents du Tiers-Ordre, (et il faudra vous bien renseigner à ce sujet à Nancy par exemple) et nous prendrons comme d'usage ce que nous avons réglé ensemble lors de la retraite.

Toute p- aspirante, petite soeur, postulante etc qui ne pourra pas habituellement suivre les choses de règle ne peut aspirer à prendre l'habit; c'est donc un essai à faire pour M^{me} H...; si elle ne peut faire ce qui est de règle, il faudra voir s'il y a lieu de l'agréer comme S^r auxiliaire (dont la règle sera plus douce - celle du tiers-ordre séculier) mais elle ne peut prétendre à être Soeur un jour; et ce que je dis d'elle, je le dis de toute personne qui n'est pas professe. C'est précisément un des but de nos Soeurs Auxiliaires, de pouvoir donner accès de Béthanie à des personnes qui ayant la vocation n'auraient pas assez de santé pour être pleinement dominicaine.

Le R.P. Leroy m'avait bien dit que M^{me} H. n'était pas très forte, mais il pensait qu'elle pourrait suivre la règle du Tiers-Ordre, ou bien, que si elle ne le pouvait pas, elle serait admise simplement comme S^r Auxiliaire. - Je ne me souviens pas qu'il ait été question de ces choses avec le R.P. Monjardet.

C'en est assez sur ce point.

Soyez prudente pour les santés, surtout pour les plus jeunes, S^r Marie par exemple. Je crains aussi qu'il ne soit imprudent de bea permettre beaucoup de jeûne sans frustulum. A Flavigny, les plus forts parmi nos Novices, ceux qui n'en voulaient à aucun prix, sont tombés, ou ont été obligés d'en venir là. Quand le tempérament est bien formé, et est bon, c'est autre chose.

Je suis touché de voir que J... veut faire le jeûne comme S^r Cécile. Il y a vraiment du bon, et il semble toujours, quoiqu'il arrive que N.S. se la retienne par quelque côté, comme étant à lui et devant définitivement lui rester.

Vous avez bien fait p^r S^r M.M. Il faut bien ménager sa santé; qu'elle mortifie sa volonté propre, ce lui sera meilleur. ~~et~~ Je suis heureux de ce que vous



epuis j'ai vu

m'en dites.

Notre Lucie a tort de se décourager. Est-elle venu à Béthanie pour nous ou pour son âme. Si c'est pour nous, elle a tort, cela n'en vaut pas la peine. Si c'est pour son âme, son âme en sera-t-elle moins unie à Dieu parcequ'elle ne pourra pas conduire le cheval. Donc, qu'elle soit prête à tout ce que Dieu voudra, quoi que ce soit, à l'intérieur ou à l'extérieur, c'est la seule voie de la sainteté. Elle a du reste bien d'autres moyens de nous être utile. - Vous savez d'ailleurs ce que je pense, que nous n'avons pas à tenir compte de tout ce qui se dit et nous mettre seulement en (a) règle avec M^{gr} à qui seulement nous avons affaire.

Quant à M^{lle} Rose Coulon, je ne vois nul inconvénient à ce que vous jugez bon, vous et le R.P. Guéri - tot, si ce n'est que l^{re} vous pourriez la juger meilleure qu'elle ne l'est; elle doit veiller sur elle plus qu'elle ne le fera jamais. 2^e il me paraît difficile qu'elle quitte sa place sans revenir tout régler, d'autant qu'elle ne sait pas écrire. Il ne conviendrait pas que vous écriviez vous-même; vous paraîtriez trop tenir à la garder, d'autant que plus tard nous aurions des raisons peut être pour n'y plus tenir autant, si elle n'était pas tout ce que vous pensez. Il vaut donc mieux peut être qu'elle vienne ici, règle tout au plus vite, et reparte aussitôt. Faites au mieux.

La personne que je voudrais bien voir entrer à sa place chez M^{me} Danjou sa maîtresse (actuelle) C'est M^{lle} Maria Duperrier, actuellement logée (mais non placée) chez M^{me} La Baronne de Meckenheim, rue Vaillant, dans la Cour St Vincent, à Dijon - C'est encore une jeune fille qui nous voudrait venir, mais je n'ose l'accepter; c'est un coeur excellent, mais mou, et un esprit sans solidité, un peu sans jugement. Elle a 29 ans. Elle a beaucoup de bon, mais beaucoup de légère et d'inconstance dans le caractère. Je veux attendre de la connaître mieux.

Quelle est donc l'histoire de M^m Hanier? Il serait bon que je la connaisse en quelques mots.

En somme vous ne me donnez pas votre avis au

(a) mot illisible sous "en".



E. J. J. J. J.

sujet de la postulante de 45 ans, de Paris. Attendons sa lettre, et faisons tout pour la décourager, et si elle persevere, nous verrons!

Je suis heureux de vos bonnes petites 40 heures, et de vos prières pour moi. Merci.

Il me semble que vous ferez bien de dire Vêpres après None, comme nous. Du reste régler tout au mieux avec le R.P. G... nous verrons après. Nous tâtonnons.

Je suis bien heureux de savoir que vous apprenez toutes la musiq. et surtout le plain-chant. Continuez.

J'aime beaucoup la lettre de M^{me} de Lag. Remerciez-là

Vos lettres, je ne sais pourquoi partent de Gy le lendemain du jour où vous les écrivez.

M^{le} Bick m'a envoyé pour ma fête un beau carnet fermant à clef pour mettre mes sermons. Je l'en ai grondée impitoyablement.

S^r Catherine pourra remplacer S^r M. du Calvaire pour les travaux qui demandent du mouvement, et S^r Rose remplacerait S^r Cath. - Mais cette pauvre S. du C. - qu'en ferons-nous?

Mon adresse est "au Presbytère de S. Joseph - Grenoble.

J'espère bien voir le R.P. Saudreau et causer avec lui.

Bien entendu que je vous laisse libre, malgré ce que nous avons dit, et tant que nous ne trouverons rien qui soit évidemment meilleur, libre dis-je d'employer le jardinier quand vous le jugerez à propos, suivant les circonstances.

Oui bien sûr je vous blâmerai de votre expression ses sottes exigences, au sujet de M. le Curé. Il ne faut pas que rien nous fasse sortir des règles de convenance, et les torts des autres doivent nous trouver sans tort de notre côté. Or, qu'elle convenance à employer un tel mot vis à vis d'un pretre, du Curé de la paroisse, et cela par une femme, une femme religieuse, une super^{re} de communauté! En quoi je vous prie



Spuydun

auriez-vous déguisé votre pensée en disant ses exigences sans fondements, cela eut été plus convenable voilà tout! Vous n'êtes pas Soeur Simplicienne pour vous croire obligée ou seulement autorisée à dire toutes choses telles que vous les pensez.

Priez bien pour mon frère. Le R.P. Bissey l'aime beaucoup, et j'en suis heureux.

Régalez bien tout pour l'ouvrage. Et si Mad^{elle} Virginie (la postulante de 45 ans) devait nous venir, employez la d'avance à nous chercher quelque travail à Paris - J'avais écrit autrefois à Sr S. Augustin, sup^{re} de la Présentation, rue de Vaugirard, 134. Elle m'avait répondu que c'était difficile de si loin, que cependant quand nous en aurions besoin elle ferait de son mieux. - Mon frère m'a aussi signalé M. S. Hayem aîné, 145, boulevard du prince Eugène - Paris. C'est lui qui fait travailler presque toutes les détenues des Maisons Centrales. Nos enfants seraient donc déjà accoutumées. Ce sont des chemises et des faux cols - Mais peut être trouverait il que vous n'êtes pas assez nombreuses. Il fait travailler quelques orphelinats. C'est un juif, mais très bon pour les Soeurs, dit-on.

Quell- âge a M^{elle} Céleste? - N'a t-elle pas besoin d'autres brochures?

Ici on ne vend rien; nous n'avons pas la vente de livres, ni par conséquent des feuilles contenant les Versets de la Passion, mais vous les avez quelque part, je les ai vus. C'est je crois dans vos livres de Langres, et peut être aussi dans les petites feuilles que je vous ai laissées; et dans vos Heures Dominicaines ou dans la Journée Dominicaine.

Lucie peut bien aller à Noidans chercher elle-même ses affaires. Je n'y vois pas d'inconvénient. On n'a pas besoin d'en avertir M. le Curé.

M. Berthoz a réclamé à M^{le} Bick ce que je croyais avoir échappé l'intérêt des 8000f pendant 2 mois. Cela me semble un peu serré. Elle les a payés, croyant bien faire.

7 Mars, fête de S. Thom.

Autre lettre de M^{le} Bick. Elle n'avait p. encore payé. Elle a fait mon observation à M. Berthoz, qui abandonne les 66f comme don à l'Oeuvre, en demandant en échange des prières pour lui et les siens. Voyez comme



*spécialement
not*

j'avais parlé trop vite. On ne se repend jamais de ne pas dire et de ne pas supposer mal, et presq. toujours de l'avoir fait, même avec les meilleures apparences de raison.

Pas d'autre nouvelle. Je clos donc ici ma lettre, vous disant encore ce que je vous ai toujours dit que je Vous porte toutes dans mon coeur à tout instant du jour, mais surtout quand je prie. A Dieu, je vous bénis au nom de Jésus, Marie-Joseph

fr. M Jean Joseph

Mes excuses au R.P. Gueritôt. Je lui suis reconnaissant de tout son dévouement pour nous. Je le prie de ne pas regarder à la forme, en ce q. me concerne mais au coeur, et au fond du coeur. Je vais au plus pressé et ne puis tout faire. Voilà pourq. je ne lui ai pas écrit directement.

Je vous transmets la lettre de notre p chère nouvelle postulante (que Dieu lui en parle bien au coeur et l'attire à lui!) Elle se nomme de son nom de famille Magdelaine, n'est-ce pas un présage. Ne la nommez pas au R P. G. qui connaît je crois son frère, car elle tient à ce que cela reste secret encore ou bien demandez le secret absolu jusqu'après Paques.

Vous me renverrez cette lettre.



Simfany
not